

**DEMANDE D'AUTORISATION
DE CÉSURE 2016-2017**

Coordonnées

État civil : Madame Monsieur Numéro d'étudiant(e) de l'URCA :

Nom : Nom d'usage :

Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Situation en 2015-2016

Élève en classe de terminale : Oui Non / Étudiant(e) : Oui Non

Si vous étiez étudiant(e), précisez :

L'établissement : URCA Autre (*précisez*)

Le niveau d'études (DAEU, DUT 1, DUT 2, L1, L2, L3, M1, M2, Doctorat, ...) :

L'intitulé de la formation :

Situation en 2016-2017

Autorisé(e) à s'inscrire en (*Précisez le niveau L1, L2, L3, M1... et l'intitulé de la formation*) :

et demande une autorisation de césure pour : l'année universitaire le semestre 1 le semestre 2

Motif : Stage Formation Activité salariée Service civique
 Autre :

Si vous êtes boursier, précisez si vous souhaitez maintenir votre droit à la bourse : Oui Non
(Lorsque le droit à la bourse est maintenu, celui-ci entre dans le décompte du nombre total de droits à la bourse ouverts à l'étudiant au titre de chaque cursus. Le maintien de la bourse est obligatoire lorsque la césure consiste à suivre un autre diplôme national : DUT, Licence, Master...)

Date : Signature de l'étudiant(e) :

Pièces à fournir

- Une lettre de motivation précisant l'organisme ou l'établissement d'accueil, la mission, le lieu, la durée, l'intitulé et le niveau d'études s'il s'agit de suivre une autre formation ...
- Une copie du relevé de notes 2015/2016 si vous étiez déjà étudiant(e) à l'URCA et que vous n'avez pas encore validé votre cursus.
- Une copie de votre attestation d'admission si avez posé une candidature pour suivre une formation à l'URCA en 2016/2017.
- Éventuellement, une lettre d'engagement de la structure qui vous accueille.

Partie réservé à l'administration

Avis du responsable de la formation : Favorable Défavorable

Si avis défavorable Motif du refus :

Le responsable de la formation (*Nom et Prénom*) :

Date : Signature : Cachet du secrétariat :

Avis de la direction de la composante : Favorable Défavorable

Si favorable : Césure sans accompagnement pédagogique Césure avec accompagnement pédagogique
(Si un accompagnement pédagogique est envisagé, l'étudiant(e) doit s'acquitter des droits de scolarité. Dans le cas contraire, il en est exonéré. La cotisation au régime de la sécurité sociale étudiante est obligatoire sauf s'il bénéficie d'une autre couverture prenant en charge les frais de santé)

Si avis défavorable, Motif du refus :

Le Directeur/La Directrice (*Prénom et Nom*) :

Date : Signature : Cachet du secrétariat :